

BIOCORP

# Faire vivre la RSE collectivement

Basée dans le Puy-de-Dôme, Biocorp, spécialiste de la santé connectée, concrétise sa démarche RSE depuis plus d'un an. Bilan carbone, analyse du cycle de vie des produits, matériaux biosourcés... l'entreprise s'est fixé une première feuille de route jusqu'en 2030 que nous détaille Clémentine Brethomé, responsable RSE.



© SERVICE COMMUNICATION BIOCORP

**Snitem Info :** Depuis quand et comment Biocorp s'est-elle emparée du sujet de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) ?

**Clémentine Brethomé :** J'ai été recrutée, en septembre 2023, pour mettre en place la démarche RSE de l'entreprise. Mais des initiatives avaient déjà été engagées sans forcément être estampillées RSE. Mon rôle a donc été, dans un premier temps, de formaliser les choses. Nous avons cartographié les parties prenantes, c'est-à-dire recensé les personnes et les organisations internes ou externes pouvant influencer l'entreprise, et inversement. On y retrouve les salariés, le comité social et économique (CSE) mais aussi la presse, l'État, les banques, etc. Ensuite, une liste des enjeux RSE propres à l'entreprise a été établie. Elle a été envoyée à l'ensemble des parties prenantes pour qu'elles évaluent ces enjeux en fonction de l'importance qu'ils revêtent, selon eux, pour Biocorp. Un système de pondération a été appliqué en fonction du répondant, la voix d'un salarié ayant plus de poids que celle d'une organisation extérieure. De cette manière, nous avons pu identifier les sujets les plus importants et constituer une feuille de route, validée par la gouvernance de l'entreprise en mai 2024.

**S.I. :** Il vous a fallu environ quatre mois pour le listing des parties prenantes, la création et validation de la liste d'enjeux, la consultation et l'analyse des résultats... puis trois mois pour écrire et valider la feuille de route. Quels sujets prioritaires ont été identifiés ?

**C.B. :** Ils sont au nombre de dix, structurés autour de trois piliers intitulés « Défendre la santé de notre planète », « Prendre soin de nos partenaires de travail » et « S'engager pour un meilleur système de santé ». Le thème arrivé en tête est celui de la santé, de la sécurité et du bien-être du personnel. Une collègue travaille depuis plusieurs mois sur ces questions. Suivent, entre autres, les sujets des droits de l'homme, de la qualité et de la sécurité des produits, de la gestion de l'environnement, de l'accès aux soins de santé, des émissions de gaz à effet de serre, de l'innovation et de la sécurité des dispositifs médicaux, de la transparence, de l'économie circulaire, du cycle de vie des produits, du développement et de la formation du personnel... Chaque sujet s'accompagne d'une série de mesures qui seront progressivement mises en œuvre d'ici 2030. Les enjeux moins prioritaires sont, eux, conservés et feront l'objet, à moindre échelle, d'actions spécifiques.

**S.I. : Quelles mesures ont d'ores et déjà été mises en place ?**

**C.B. :** Avant la rédaction de cette feuille de route, certains sujets étaient déjà très opérationnels. Biocorp est une entreprise de santé qui fait appel au management de la qualité. Un grand nombre d'éléments sont déjà tracés, mesurés... ce qui facilite la démarche RSE et permet de passer rapidement à la mise en œuvre. Nous avons réalisé un bilan carbone et travaillons, désormais, sur les actions à mener pour aller plus loin. Un exercice complexe qui nécessite d'estimer le potentiel de décarbonation de différentes actions correctives. Le service maintenance est également très moteur. Des actions sont mises en place depuis plusieurs mois, ce qui nous a permis, entre autres, d'économiser presque 30 000 kWh sur le seul mois d'août. Nous travaillons pour obtenir l'ISO 50001, un modèle de management de l'énergie. Un groupe de travail va être créé en début d'année prochaine. Et des capteurs sont déjà en place pour nous permettre de monitorer notre consommation d'électricité.

**S.I. : Comment mobilisez-vous les salariés autour de cette démarche ?**

**C.B. :** Dès qu'ils ont des propositions, ils viennent me voir. J'ai reçu des demandes pour créer des bibliothèques partagées, favoriser le déplacement à vélo... Ce dernier point est déjà à l'étude au sein du CSE. Notre *team building* annuel a aussi été placé sous le signe de la RSE. Ce fut l'occasion de présenter ce qui a été mis en place et a réussi ou est toujours en cours. Nous sollicitons régulièrement l'avis des salariés. Nous ne sommes pas omniscients, il faut pouvoir s'appuyer sur les compétences et connaissances de chacun pour savoir ce qui peut être fait dans chaque service. Et il faut que ça ait du sens pour tout le monde.

**S.I. : Y a-t-il des réticences au sein de l'entreprise ? Comment y faites-vous face ?**

**C.B. :** Dans un processus qui amène du changement, on embarque rarement tout le monde du premier coup. Des ateliers sur le changement climatique ont été proposés. Soixante-dix pour cent des salariés y ont déjà participé à ce jour. Les 30 % restants ne le feront pas parce que ça ne leur parle pas ou qu'ils ne croient pas, pour l'instant, à l'impact de la démarche. Le temps et le bouche-à-oreille entre collègues sont généralement de bons alliés.

**S.I. : Comment travaillez-vous le sujet de la RSE avec vos fournisseurs ?**

**C.B. :** La création d'une politique d'achats responsables est prévue dans la feuille de route. Le sujet sera abordé à travers nos cahiers des charges fournisseurs. Actuellement, nous travaillons avec eux pour trouver des matières alternatives au plastique fossile. Le plastique biosourcé est une piste intéressante et la première étape est d'identifier des plastiques qui s'injectent bien. Ils seront ensuite soumis à tous les tests nécessaires, notamment en matière de biocompatibilité. À notre échelle d'entreprise de la e-santé, nous essayons de faire bouger les choses.

**S.I. : Vos clients ont-ils des attentes particulières en matière de RSE ?**

**C.B. :** Il y a une demande importante autour de l'analyse du cycle de vie produit et du bilan carbone des entreprises. La réglementation européenne elle-même impose aux entreprises de plus de 500 salariés d'intégrer, dans leur bilan des gaz à effets de serre, tout ce qui concerne l'amont et l'aval de la chaîne logistique.

Aujourd'hui, certaines ont prévenu qu'elles pourraient cesser toute collaboration avec les fournisseurs qui n'auraient pas réalisé leur bilan carbone, début 2025. C'est une mesure radicale, mais il faut peut-être en passer par là pour répondre à l'urgence de la situation.

## LES ENTREPRISES DU DM PARLENT RSE

Le Snitem lance une nouvelle série de vidéos dédiées à la RSE. **L'objectif ?** Mettre en lumière les initiatives et les bonnes pratiques des entreprises du DM. Les premiers épisodes sont à découvrir sur le compte LinkedIn du Snitem. Avis aux entreprises adhérentes qui souhaitent partager leurs projets ou leurs expériences en matière de RSE !